

# Professionnels, Partagez votre expérience



## Conseiller-Echanger-Transmettre

Edito

N° 8 - Décembre 2014



La formation professionnelle au sein de l'Éducation nationale reste un enjeu majeur pour le devenir de notre économie. De la qualité des compétences des futurs salariés dépendra la capacité des entreprises à produire demain de manière performante et novatrice.

Les quatre voies de formation professionnelle continuent de jouer un rôle respectif important au sein du système éducatif :

- ◆ La formation initiale qui se déploie autour du contrat de plan régional de développement des formations professionnelles en lien avec les branches professionnelles et le conseil régional ;
- ◆ La formation continue, qui poursuit, grâce aux GRETA qui fêtent leur quarantième anniversaire, ses missions au sein des établissements publics locaux d'enseignement ;
- ◆ La validation des acquis de l'expérience déployée dans toute l'académie par le GIP Formation Continue ;
- ◆ L'apprentissage au sein des EPLE, pour lequel des efforts de déploiement seront conduits dans les mois à venir.

Les CET, au cœur du système éducatif, ont un rôle d'interface entre l'école et l'entreprise de premier plan.

Leur action pour l'orientation, la certification et l'information sur les métiers, leur présence dans les EPLE est le témoignage d'une réalité des métiers et de l'économie qui est précieuse pour les équipes pédagogiques.

La voie professionnelle souffre trop encore de préjugés négatifs, aussi leurs actions ne peuvent-elles que conduire à en améliorer l'image.

A l'aube de cette nouvelle année, je formule le vœu de voir leur présence au plus près des établissements se poursuivre avec autant d'engagement. Qu'ils en soient, au nom de la communauté éducative, vivement remerciés.

**Bruno GRATKOWSKI**

Délégué Académique aux Formations Professionnelles Initiale et Continue

### Dans ce numéro :

Edito : Bruno GRATKOWSKI DAFPIC	1
Actions Ecole Entreprise 43e Olympiades des Métiers	2
B2i Adultes Le Parrainage	3
Infos Diplômes	4
Rencontre AFDET-Rectorat Infos DEC	5
Plan de relance de l'apprentissage	6
Expérience CET	7
Expérience CET	8



Vos contacts

**Bruno GRATKOWSKI**  
Délégué académique aux  
formations professionnelles  
initiale et continue  
03 26 61 20 53  
[bruno.gratkowski@ac-reims.fr](mailto:bruno.gratkowski@ac-reims.fr)

**Sophie REINERT**  
Chargée de mission  
Relation Ecole Entreprise  
03 26 05 20 65 / 06 24 09 13 91  
[sophie.reinert@ac-reims.fr](mailto:sophie.reinert@ac-reims.fr)

**Jean-François PAGNON**  
Ingénieur pour l'Ecole  
03 26 05 69 70 / 06 72 79 65 74  
[jean-francois.pagnon@ac-reims.fr](mailto:jean-francois.pagnon@ac-reims.fr)

Vos contacts

## Les actions de la Mission Ecole Entreprise du 1<sup>er</sup> trimestre 2014/2015.

- Du 17 au 21 novembre 2014 : **15<sup>ème</sup> semaine école/entreprise** dans les 4 départements de l'académie. Des visites d'entreprises, des journées thématiques sont organisées pour les personnels de l'Education, des quiz de découverte des entreprises et du monde économique sont prévus pour les élèves de 3<sup>ème</sup> DP3.
- Du 17 au 22 novembre 2014 : **Semaine de l'entrepreneuriat étudiants** : Journée Innov' pour les BTS sur Reims, interventions d'entrepreneurs dans les classes de BTS de l'Aube grâce à l'association « 100 000 entrepreneurs ».
- 20 novembre : **journée nationale des jeunes** – les entreprises ouvrent leurs portes pour accueillir les jeunes et leur faire découvrir leur entreprise.
- 25 novembre : **Girls' day** : la SNCF fait découvrir ses métiers techniques aux jeunes filles de filières baccalauréat professionnel et technologique.
- 27 novembre : **Journée thématique école/entreprise** Industrie à Epernay pour les enseignants et les conseillers d'orientation psychologue.
- Novembre : **Formation à l'intégration de l'esprit d'entreprendre** dans les pratiques pédagogiques des enseignants.
- Novembre : Formation pour les enseignants qui animent des **mini-entreprises**.
- Décembre : **Finale régionale du quiz DP3**.
- Et le 6 novembre 2014, lancement de la campagne « **les établissements accueillent les boss** »... Cette opération permet à un chef d'entreprise de passer au moins 3 heures dans un établissement scolaire et d'appréhender le management éducatif à travers des visites et des rencontres avec les différents interlocuteurs de l'établissement.

Nous sommes à la recherche de professionnels pour parrainer des mini-entreprises : [plus d'infos](#)



Sophie Reinert,  
Chargée de mission relation école/entreprise

Toute l'actualité de la Mission Relation Ecole Entreprise  
de l'académie de Reims sur :  
[www.blogree-ac-reims.com](http://www.blogree-ac-reims.com)



## Sélections régionales des 43<sup>e</sup> Olympiades des Métiers



### Equipe Champagne-Ardenne des 43<sup>es</sup> Olympiades des métiers



Les Olympiades des Métiers, WorldSkills Compétition, organisées tous les deux ans depuis 1950, permettent aux meilleurs jeunes professionnels du monde entier de mesurer leur savoir-faire lors de compétitions régionale, nationale et internationale. Une seule condition, avoir moins de 23 ans au moment du concours international.

Du 14 mars au 17 mai 2014, se sont déroulées les sélections régionales. 21 métiers étaient représentés en région répartis en 6 pôles (Bâtiment et travaux publics, alimentation, maintenance, industrie, automobile et végétal) et 123 jeunes ont été en compétition. Les lauréats de ces épreuves représenteront la Champagne-Ardenne aux finales nationales, à Strasbourg, du 29 au 31 janvier 2015.



Ceux d'entre eux qui s'illustreront à cette occasion intégreront l'équipe de France, du 10 au 16 août 2015 pour la finale qui se déroulera à Sao Paulo. Plus de 1 000 jeunes candidats âgés de moins de 23 ans venant de tous les continents vont participer aux épreuves pendant quatre jours avec pour chacun d'eux le rêve d'une médaille d'or, d'argent ou de bronze, l'espoir de monter sur la plus haute marche du podium et de voir monter le drapeau de leur pays lors de la cérémonie de clôture.

Depuis quinze ans, le nombre de candidats aux épreuves internationales a été multiplié par 4. La compétition organisée en 2005 à Helsinki (Finlande) avait rassemblé 657 jeunes de tous les continents contre 900 à Calgary en 2009 et plus de 1000 à Londres.

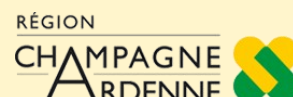
Cette hausse du nombre de participants avec un niveau de compétences de plus en plus élevé rendent la compétition de plus en plus difficile.

Retrouvez la liste des lauréats champardennais en cliquant sur :



Retrouvez toutes informations sur les 43<sup>me</sup> Olympiades en cliquant sur : [Plus d'infos sur le site](#)

Contact : GIP ARIFOR  
Emilie ARNOULET, correspondante régionale Olympiades des Métiers



## Un B2i pour la formation tout au long de la vie



Le B2IA est une certification du Ministère de l'Éducation Nationale qui valide des compétences dans l'usage des outils numériques (Informatique, bureautique et Internet) dans un cadre professionnel.

Le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Intérieur peuvent également certifier.

Le B2IA est ouvert à tous les publics adultes en formation générale, professionnelle ou spécifique à l'usage des TIC. Il est utile aux salariés et aux demandeurs d'emploi pour :

- \* Se former et progresser
- \* Indiquer son niveau de maîtrise des TIC dans un CV
- \* Obtenir une attestation de compétences garantie par le ministère

La certification du B2IA est fondée sur les pratiques professionnelles, sur des situations réelles qui permettent d'évaluer les usages des outils numériques. C'est ce qui fait sa valeur ajoutée par rapport à d'autres certifications.

Le stagiaire bénéficie au sein des GRETA d'un véritable accompagnement par un formateur dans son parcours et dans la constitution de son dossier de certification.

### Que certifie-t-on ?

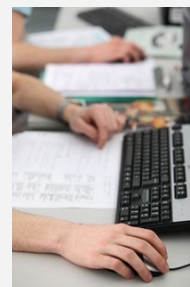
Le référentiel du B2i adultes est fondé sur **cinq domaines principaux** :

- \* *Environnement informatique*
- \* *Attitude citoyenne*
- \* *Traitement et production*
- \* *Recherche de l'information*
- \* *Communication*

À chaque domaine correspondent **plusieurs compétences**.

Retrouvez plus d'informations  
en cliquant sur : [EDUSCOL](http://EDUSCOL)

Contact : [eric.roger@ac-reims.fr](mailto:eric.roger@ac-reims.fr)



© Philippe Devernay / MEN

### Par exemple

Domaines	Objectifs	Compétences
Traitement et production	Réaliser un document numérique	Les compétences associées au domaine "Traitement et production" sont : <ul style="list-style-type: none"><li>• Concevoir un document</li><li>• Mettre en œuvre les fonctionnalités de base d'outils permettant le traitement de texte, de nombres, d'images et de sons</li><li>• Réaliser un document composite</li></ul>

## LE PARRAINAGE : Un engagement réciproque.

Le **parrainage** constitue un accompagnement personnalisé d'un(e) jeune rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi pouvant être liées à des discriminations.

### Le rôle des Parrains et des Marraines :

- \* Accompagner,
- \* Informer,
- \* Motiver,
- \* Communiquer,
- \* Rassurer, donner confiance,
- \* Faire de la médiation,
- \* Témoigner, Afin de démystifier le monde du travail

Avant d'ouvrir les portes de l'entreprise, le parrain / la marraine peut ouvrir les yeux de son / sa filleul(le) sur de nouvelles perspectives.

Faute de connaissances suffisantes, du réseau, mais aussi par manque de confiance en soi, les jeunes n'osent pas et limitent leurs initiatives.

**En tant que CET, cette mission est susceptible de vous intéresser. Pour de plus amples renseignements, cliquez sur :**  
Pour visionner le film, cliquez sur : [film](#)



Lien hypertexte

## Infos diplômes : Présentation du Bac Pro Métiers de la sécurité



Par Sylvette Rodriguès, Inspectrice Education Nationale Economie-Gestion.

Le baccalauréat professionnel Métiers de la sécurité se substitue, à la rentrée scolaire 2014, au baccalauréat professionnel Sécurité-Prévention. Ce nouveau baccalauréat professionnel Métiers de la sécurité prend en compte le contexte professionnel qui évolue très vite au regard de la loi. La rénovation importante de ce diplôme relativement récent (il a été créé en 2006) est l'occasion de donner un signal fort à destination des élèves, des familles et des professionnels, c'est la raison pour laquelle un nouvel intitulé lui a été attribué : Métiers de la sécurité, une expression qui traduit les différents domaines d'intervention et d'exercices professionnels.

Ce baccalauréat professionnel Métiers de la sécurité prend en compte le tryptique des métiers de la sécurité :

- ◆ la sécurité publique : la police administrative et judiciaire avec la Police nationale et la Gendarmerie nationale, la police administrative avec la Police municipale,
- ◆ la sécurité civile : le sapeur-pompier professionnel dans un service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ou dans le service d'une entreprise privée,
- ◆ la sécurité privée dans une entreprise privée de sécurité ou dans un service interne de sécurité d'une entreprise ; cette partie de la sécurité prend, en raison de l'actualité, une place importante, puisque la sécurité privée se voit de plus en plus confier des missions de service public, certes encadrées, comme dans les aéroports (le contrôle est fait par la sécurité privée à partir d'appel d'offres), dans les hôpitaux ou encore l'encadrement des convois exceptionnels.

Cette formation aux métiers de la sécurité est porteuse d'emplois dans ces trois domaines, soit immédiatement après l'obtention du diplôme, soit après une formation complémentaire et/ou l'obtention d'un concours de recrutement, et les perspectives d'évolution sont nombreuses.

La formation prend en compte la diversité de ces métiers et fait émerger six fonctions :

- ◆ la sécurité dans les espaces publics et privés,
- ◆ la sécurité incendie,
- ◆ le secours à personne,
- ◆ la prévention,
- ◆ la protection des personnes,
- ◆ la protection des biens et de l'environnement,
- ◆ l'originalité consistant à aborder la formation de ces différentes fonctions de manière transversale.



Les contenus et les épreuves d'examen de ce baccalauréat professionnel ont été construits en prenant en compte à la fois les trois types de sécurité et les six fonctions, ce qui a conduit à mettre en œuvre deux dominantes :

- ◆ la dominante « Sécurité publique et Sûreté » (qui associe la sécurité publique et la sécurité privée),
- ◆ la dominante « Sécurité incendie » (qui associe la sécurité civile et la sécurité privée).

L'apprenant reçoit sur le cycle des trois années la totalité des contenus de formation et au cours de la classe de première, il affine son projet professionnel et fait le choix en fin d'année d'opter pour l'une des deux dominantes. La mise en place de cette dominante se met en œuvre par une coloration des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) ; ainsi, en année de terminale, selon la dominante choisie, le jeune réalise huit semaines de formation en milieu professionnel dans le secteur professionnel concerné. Ainsi les professionnels, très favorables à ces dispositions, seront plus disponibles et plus à l'écoute de jeunes plus motivés en raison d'un choix mûri.



Retrouvez toutes les informations sur ce diplôme en cliquant sur : [Plus d'infos](#)

## Rencontre AFDET - Rectorat



Les rencontres entre le rectorat et les sections de l'Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique (AFDET) se succèdent avec un rythme trimestriel.



Les participants du 7 octobre 2014

Ces réunions permettent aux différents acteurs de la région d'échanger. Les objectifs principaux restent les échanges sur les différentes actions menées dans chaque département de la région Champagne Ardenne, le partage de bonnes pratiques, le relais sur le plan local des initiatives nationales, la réflexion collective sur tout axe de progrès pour l'information des jeunes.

La réunion du 7 octobre a permis à **Bruno Gratkowski**, nouvellement nommé Délégué Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue (DAFFIC) de rappeler l'importance des actions menées par l'AFDET dans le cadre de l'information des élèves en phases d'orientation, par rapport aux perspectives d'emploi. L'une des priorités est de maintenir l'offre de formation, avec des pôles d'expertises répartis sur l'ensemble du territoire en prenant en compte l'évolution démographique, sociale et économique.

### Les activités des sections départementales :

De multiples actions furent organisées dans les départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne notamment : visite de l'entreprises par des enseignants, opérations "parlez nous de vos métiers", parrainage par Jacky LAFILLE d'un projet sur le centenaire en classe SEGPA au collège Paul Portier de Bar sur Seine, valorisation d'apprentis par la remise de récompenses en relation avec l'association des médaillés, rencontre sur les métiers du bâtiment au lycée Arago, participation à la semaine de l'industrie au lycée Georges Brière, table ronde sur « les métiers de bouche » au lycée Eiffel de Reims, rencontre AGEFA, rencontre DASEN.

**Projets pour 2014/2015** : Soirée vœux avec les CET (08), Présentation des métiers, Participation aux métiers d'art, Je filme le métier qui me plaît, Opérations "parlez nous de vos métiers", Réunion annuelle des CET (10), réunion d'information sur l'évolution de la formation suivant la loi n° 2014-288, Action sur les métiers de la santé avec le CFA Pasteur de Reims.

Monsieur Pascal Landréat, Délégué Régional de l'AFDET a exprimé sa déception concernant l'inactivité de la section Haute Marne et propose que des actions soient menées sur ce département avec l'appui provisoire de la section Aube.

Afin de mieux faire connaître les activités de l'AFDET, la dernière revue technique, une brochure intitulée « Les échos de l'AFDET et un flyer seront envoyés prochainement à tous les établissements publics, privés de l'académie.

Dans le cadre du projet national « PÔLE 3 AFDET 2020 », la délégation régionale a retenu comme thème de travail : Intégration des bacheliers BAC PRO en section BTS dont la première rencontre est d'ors et déjà programmée le 14 novembre à Reims.

La prochaine réunion régionale est fixée première quinzaine de février 2015.

### Contacts Présidents départementaux :

**Ardennes** : [jean-pierre.andretto@orange.fr](mailto:jean-pierre.andretto@orange.fr)

**Aube** : [plandreat@wanadoo.fr](mailto:plandreat@wanadoo.fr)

**Marne** : [marie-francoise.bruneau@orange.fr](mailto:marie-francoise.bruneau@orange.fr)

## Infos Division Examens et Concours : par Marie-Pierre Mignon, Chef de Bureau



### Du changement à la DEC2

Depuis le 15 septembre dernier, je remplace Julien KLIPFEL récemment promu au bureau des emplois, à la tête du bureau des examens professionnels.

Arrivée du Groupe La Poste où j'ai exercé des fonctions de management pendant 12 ans, c'est avec beaucoup d'envie que je découvre l'univers de l'Education nationale et plus particulièrement celui de la division des examens et concours.

La DEC 2 vient de clore la phase d'inscription de la session de juin 2015 puisque les serveurs ont été ouverts du 15 octobre au 19 novembre.

L'ensemble de l'équipe de la DEC2 est à votre disposition pour toute information ou question.

Pour la gestion des examens professionnels, contactez le bureau DEC-2 dirigé Mme Marie-Pierre Mignon.  
Les services de la division sont joignables par mél ([ce.dec2@ac-reims.fr](mailto:ce.dec2@ac-reims.fr)) ou par téléphone pour répondre à toutes vos questions.

# PLAN DE RELANCE DE L'APPRENTISSAGE



La troisième grande conférence sociale pour l'emploi a eu lieu les 7 et 8 juillet 2014 au Conseil Economique, Social et Environnemental au Palais d'Iéna. Ouverte par le Président de la République, clôturée par le Premier ministre, elle a réuni les représentants des organisations syndicales, d'employeurs et des collectivités territoriales.

Les travaux de cette troisième grande conférence sociale ont été marqués par une volonté de relever les défis de solidarité et de compétitivité suscitant de fortes exigences de résultat de la part de nos compatriotes.

La nouvelle feuille de route sociale pour l'année à venir indique les priorités : le dialogue social, la croissance, l'investissement, l'emploi, la rénovation de notre système de santé et le **plan de relance de l'apprentissage**.

Le Président de la République a annoncé son ambition : **tout jeune en CFA doit être accueilli en entreprise et un objectif de 500 000 jeunes en apprentissage doit être atteint en 2017**.

Cet objectif mobilisateur nécessite **un engagement collectif de l'Etat, des Régions, des partenaires sociaux et des autres acteurs concernés**, dans un contexte où davantage de taxe d'apprentissage a été fléchée vers l'apprentissage.

L'Education nationale peut aussi jouer un rôle moteur dans cette action. L'engagement pris d'augmenter de 50% d'ici 2017 le nombre des apprentis formés dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPL) doit être tenu, portant ainsi ce nombre de 40 000 à 60 000. Cette augmentation appelle la mobilisation de tous les acteurs du ministère de l'Education nationale, tant au niveau national qu'au niveau académique.

Le vendredi 19 septembre 2014 à Paris se sont tenues, dans le prolongement de la troisième conférence, les assises de l'apprentissage. Le président de la République avait rassemblé l'ensemble des partenaires sociaux, les régions, les chambres consulaires, les principaux acteurs de la formation publique et privée, ainsi que les ministres concernés, notamment la ministre de l'Education nationale, afin de réfléchir **au développement de l'apprentissage**.

Il s'agissait de prolonger les réflexions de la conférence sociale pour l'emploi des 7 et 8 juillet derniers dans un contexte de baisse du nombre d'apprentis en France.

Le président a bien entendu répété l'objectif de 500 000 apprentis en 2017 pour lesquels il faut assurer des formations de qualité et pourvoyeuses d'insertion professionnelle.

Il a d'abord cité **plusieurs leviers à utiliser** :

- **l'Etat doit accueillir** davantage d'apprentis : 10 000 dans deux ans (contre 700 aujourd'hui). Les domaines de l'environnement, de l'éducation, de l'accompagnement des jeunes ou des personnes âgées sont évoqués.
- **les finances** :
  - une prime de 1000 euros pour l'embauche d'un apprenti dans une entreprise de moins de 250 salariés, que ce soit le premier ou les suivants est annoncée : elle prend effet dès cette rentrée. Pour les TPE, l'aide totale sera ainsi de 2000 euros par apprenti. Ce dispositif s'appliquera cette année sans condition, mais ne sera prolongé pour la rentrée 2015 que dans les branches professionnelles où un accord de branche aura été signé.
  - 150 millions d'euros supplémentaires seront affectés aux CFA (hébergement, aide au permis de conduire...)
- **l'implication de l'Education nationale** :
  - en augmentant le nombre d'apprentis en EPLE (de 40 000 à 60 000).
  - en menant des actions d'information dans les collèges auprès de jeunes en leur promouvant l'apprentissage comme une voie de réussite (journée de découverte du monde professionnel).
  - en travaillant avec les professionnels pour définir les métiers de demain et assurer que les formations débouchent bien vers des emplois.
- **la mobilisation des entreprises** : l'apprentissage fait partie des engagements que les entreprises doivent souscrire dans le cadre du pacte de responsabilité.

**La ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** a d'ores et déjà engagé la communauté éducative dans ce mouvement. Elle a ainsi adressé une instruction aux recteurs leur demandant de :

- faire du développement de l'apprentissage une stratégie prioritaire pour contribuer à l'objectif de 60 000 apprentis en EPLE à l'horizon 2017,
- mettre en place dans les établissements, avant les choix d'orientation, une journée d'information sur les métiers, en réservant une place particulière pour l'apprentissage,
- intégrer les formations en apprentissage dans Admission Post-Bac (APB) et AFFELNET afin que l'offre en apprentissage soit visible par tous les jeunes et leurs familles au moment des choix décisifs.



**Si certains secteurs professionnels connaissent un ralentissement d'activités, d'autres proposent des contrats non honorés.**



### Faire vivre le centenaire

\*\*



14 Mission 18  
CENTENAIRE

#### Jacky LAFILLE, CET

Retraité. Consultant.

Ancien Directeur général adjoint Office Public d'HLM de Troyes (10).

CPC n°5 – Bâtiment, travaux publics, matériaux de construction.

L'organisation des commémorations s'appuyait sur une note de service du ministère de l'Education nationale de juin 2013. Le texte précise que pour transmettre aux jeunes générations la mémoire du conflit, il convient de mener des actions pédagogiques spécifiques, dans le cadre de projets en classe.

La mission du centenaire et le ministère de l'Education nationale ont lancé en partenariat avec le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques (CANOPE) un concours destiné aux classes de la quatrième à la première.

Les projets les plus innovants ont obtenu le label centenaire, décerné par la mission du centenaire, après une procédure de sélection rigoureuse au niveau académique, puis national. A ce jour, **29 projets ont obtenu ce gage de qualité en Champagne-Ardenne** dont celui du collège Paul Portier de Bar sur Seine avec des élèves de 4<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> SEGPA avec son projet intitulé « *La 4e ligne ou la vie à l'arrière du front dans le Barséquanais* », ce qui leur a permis d'obtenir ce label.

#### Mission originale :

C'est ainsi que **Monsieur Jacky Lafille, Conseiller de l'Enseignement Technologique**, qui avait participé en 2013 au sein de ce même collège à des actions de découverte professionnelle a été sollicité **pour être le parrain de ce projet de mémoire**.

L'**ambition** : Les élèves de SEGPA ont été les acteurs de ce défi. En leur permettant de le concevoir et de le réaliser de a à z, ils ont du faire l'expérience de vivre ce projet *en vrai* : apprendre à établir un budget, planifier le projet, désigner des responsables avec des rôles et des missions, élaborer un plan de travail, rechercher de la documentation et des objets locaux, définir une communication, rechercher des partenaires, réussir l'exposition dans le respect des normes, etc...

En accompagnant ce projet, ce parrain s'est associé à une équipe pédagogique pluridisciplinaire et est intervenu auprès des élèves et de leurs professeurs. Ensemble, ils ont assuré la réussite de ce projet !

Jacky a rencontré régulièrement les jeunes pour les aider à mener à bien leur projet en apportant ses compétences, leur a permis de découvrir le monde économique et le fonctionnement d'une entreprise grâce à son expérience, a facilité le lien vers d'autres professionnels et partenaires pouvant soutenir le projet.

En conclusion, le rôle de Jacky a principalement consisté à insuffler à tous ces jeunes l'envie d'entreprendre en développant l'esprit d'équipe, sur le thème du patrimoine mémoriel.



Les élèves de la section SEGPA du collège Paul Portier de Bar sur Seine



L'exposition

## Patrick MAURY, la passion de transmettre...



### Patrick MAURY, CET

Charcutier-Traiteur à Troyes (10). CPC n° 7 - Alimentation.

**Boulangier, boucher, charcutier... métiers de goût, métiers passion. Aussi exigeants que valorisants, ces professions ont de quoi aiguiser l'appétit des jeunes en quête d'avenir professionnel. Un créneau porteur qui doit encore séduire.**

Comme les secteurs du bâtiment et de l'industrie, les métiers de bouche font partie des filières pourvoyeuses d'emplois qui peinent à recruter.

Le succès de la charcuterie de Patrick Maury n'est plus à démontrer. Champion de France et d'Europe depuis plusieurs années, il multiplie les médailles et les reconnaissances. Pourtant qui se douterait que derrière cette petite façade de la rue du Général de Gaulle les plus gourmands trouveront leur bonheur ? Véritable paradis de l'andouillette et du boudin, la charcuterie Maury ne paye pas de mine mais elle promet d'émerveiller les papilles des amateurs de cuisine auboise !

Depuis de nombreuses années, Patrick Maury a souhaité transmettre son savoir-faire et contribuer à la formation professionnelle des jeunes, missions qu'il accomplit avec passion en étroite collaboration avec les services de l'Education nationale en tant que Conseiller de l'Enseignement Technologique. Lors de ses diverses interventions en tant que CET, Patrick a pour seul objectif de faire découvrir aux jeunes son métier, si passionnant, moins difficile qu'autrefois, avec des horaires plus souples. Ce métier a encore beaucoup d'avenir s'il est fait dans les règles de l'art d'où le passage par la formation professionnelle : CAP, brevet professionnel, brevet de maîtrise, baccalauréat professionnel. Pour transmettre les passions de son métier dans d'excellentes conditions, Patrick Maury est maître d'apprentissage confirmé. Titre qui atteste de sa capacité à favoriser l'accueil, l'intégration et la formation d'un apprenti dans son entreprise.

Ses nombreux talents lui ont permis de recevoir également le titre de Maître Artisan, distinction décernée par ses pairs de la Chambres des métiers et de l'artisanat de l'Aube.

### Patrick, quelles sont les qualités requises pour exercer un métier de bouche ?

*Etre courageux et motivé. Ce ne sont pas des métiers où l'on peut aller à reculons. Si la priorité, c'est « je m'amuse avec mes copains le samedi soir », mieux vaut aller vers un autre type de profession. Ce sont des métiers où l'on ne compte pas ses heures. Quand on a raté la préparation de son andouillette, de son boudin, il faut recommencer, et pas question de quitter son poste sans avoir nettoyé son plan de travail. Quand on veut être boucher ou poissonnier, il faut aussi avoir le sens du contact avec la clientèle et être capable de donner des conseils culinaires. Globalement, ce sont des métiers qui nécessitent de la créativité et un certain sens artistique, des métiers passion.*

### Patrick, qu'est-ce qui fait reculer les jeunes ?

*Les contraintes. Comme celles de travailler très tôt le matin mais aussi les week-ends et les jours fériés. Dans certains secteurs d'activité, le froid et certaines odeurs peuvent également rebuter. Il faut aussi être capable de surmonter les problèmes de mobilité. Quand on commence sa journée à 5 heures, il n'est pas toujours facile de trouver un bus... Les rémunérations en début de carrière peuvent aussi être jugées peu stimulantes, bien qu'il s'agisse là souvent d'idées préconçues. Un poissonnier, un charcutier ou un bon boucher peuvent bien gagner leur vie et au fil des années atteindre dans notre société un niveau social très correct.*

**En conclusion, ce qui m'apporte beaucoup de satisfaction, ce sont les jeunes qui reviennent me rendre visite quelques années après avoir terminé leur cursus scolaire pour me témoigner leur reconnaissance. Que du bonheur ! Quel plaisir !**



**Comme eux, vous souhaitez partager votre expérience avec le monde de l'éducation :**

**Contact : Jean-François PAGONN, Ingénieur pour l'Ecole**  
Tél : 03 26 61 05 69 70—06 72 79 65 74 - Mail : [jean-francois.pagnon@ac-reims.fr](mailto:jean-francois.pagnon@ac-reims.fr)